

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

 **362,5** millions d'euros  
hors taxe  
coût total du tramway

dont **143 160 000** euros  
en 2011 : pic de l'investissement

**23 juin 2012**

mise en service du tramway

**60 %** de la valeur ajoutée  
captée par les entreprises  
du Pays de Brest,  
soit 62 300 000 d'euros



Crédit - Jean Yves Guillaume - Brest métropole océane



Crédit - Yvon Jézéquel - Brest métropole océane

## Investissements et retombées économiques du chantier du tramway

Entre 2006 et 2014, 362,5 millions d'euros ont été investis dans le projet du tramway. Sur l'ensemble du chantier, les entreprises du Pays de Brest ont particulièrement bénéficié des sommes investies : 205 millions d'euros au total.

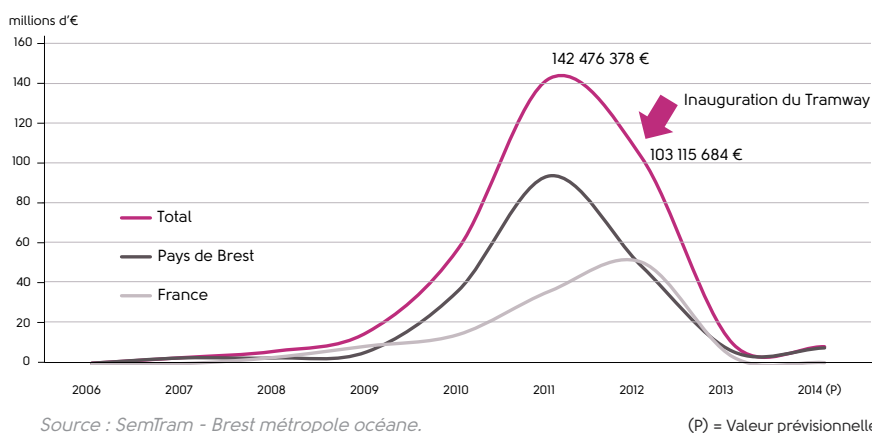
La valeur ajoutée, c'est-à-dire la richesse créée, est évaluée à 62 millions d'euros pour le bassin brestois et à 36 millions d'euros

en France hors Bretagne. Dans le Pays de Brest, c'est d'abord le Génie civil qui mobilise un chiffre d'affaires élevé devant les travaux de construction spécialisée. À l'extérieur (hors Pays de Brest), ce sont les activités d'architecture & d'ingénierie et la fabrication de matériel de transport (les rames) qui cumulent l'essentiel de la valeur ajoutée.

# Un investissement total de 362,5 millions d'euros depuis 2006

- Entre 2006 et 2014, 362,5 millions d'euros ont été investis pour la réalisation de la première ligne du tramway de l'agglomération brestoise. Les entreprises brestoises ont fortement été sollicitées à hauteur de 59 % de la somme, soit 205 millions d'euros. Le reste rémunère essentiellement les entreprises de la région Île de France ou des Pays de la Loire. En 2008, les sommes mobilisées ont davantage bénéficiées aux entreprises parisiennes. Cette étape a confirmé l'absence de bureaux d'études spécialisés en pointe bretonne. En 2009, la sollicitation des entreprises du bassin commence véritablement avec les travaux de rénovation et de déviation des réseaux.

## Évolution de l'investissement

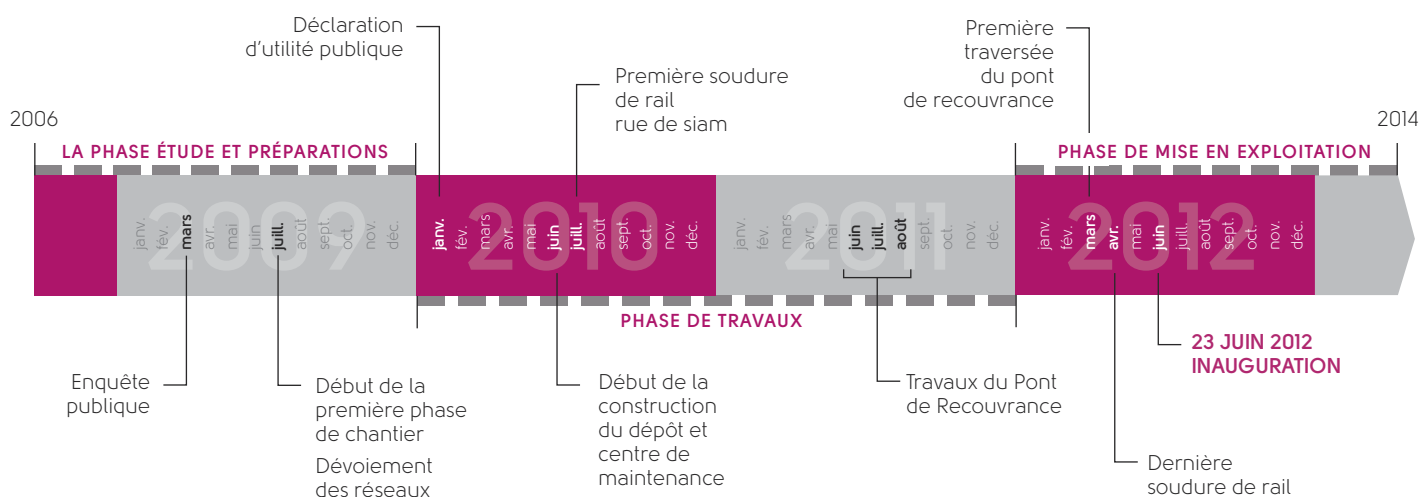


- L'année 2011 marque le pic de l'investissement. Au-delà de la réalisation des aménagements ou de l'installation de la voie ferrée, plusieurs grands chantiers exceptionnels s'engageaient comme la rénovation du pont de Recouvrance ou la construction du dépôt. Des compétences rares à forte valeur ajoutée, souvent utilisées en dehors de la région, étaient nécessaires. Pour autant, 66 % des 142,5 millions d'euros de travaux ont été réalisés par des entreprises du Pays de Brest.

- La période 2012-2014 est caractérisée par la finalisation des grands travaux d'aménagement et la mise en service du tramway. La place de Strasbourg jusqu'au terminus a été la principale zone investie par le chantier lors du premier semestre 2012. Après l'inauguration du 23 juin 2012, les travaux réalisés concernent principalement les finitions sur l'ensemble du réseau et les espaces verts. Lors de cette dernière phase, les entreprises locales ont largement été bénéficiaires : sur 100 euros dépensés pour le projet,

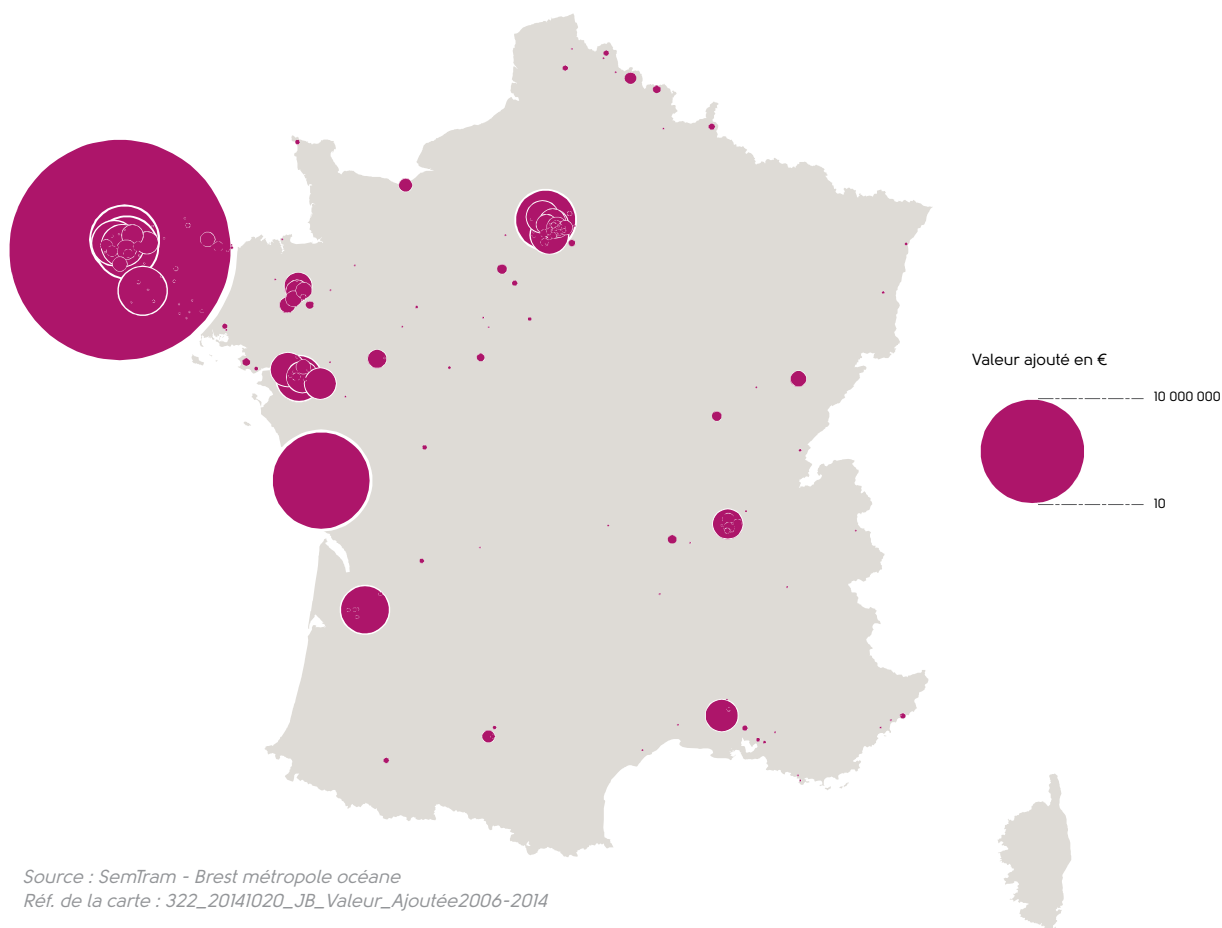
52 ont profité aux établissements situés dans le Pays de Brest contre 45 euros en France hors Bretagne. Un résultat satisfaisant mais inférieur aux moyennes constatées sur l'ensemble de la période. L'achat des rames à une entreprise basée à La Rochelle explique ce différentiel.

## Les grandes étapes du chantier du tramway



# Une forte majorité de la richesse créée localisée dans le pays de Brest

Estimation de la valeur ajoutée créée par le chantier entre 2006 et 2014



Source : SemTram - Brest métropole océane  
Réf. de la carte : 322\_20141020\_JB\_Valeur\_Ajoutée2006-2014



Crédit - Michel Coquil - Brest métropole océane

La valeur ajoutée d'une entreprise est la différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires, soit tous les biens et les services nécessaires à la production d'un autre bien ou service. Cet indicateur permet d'évaluer la plus-value qu'une entreprise va apporter à un produit.

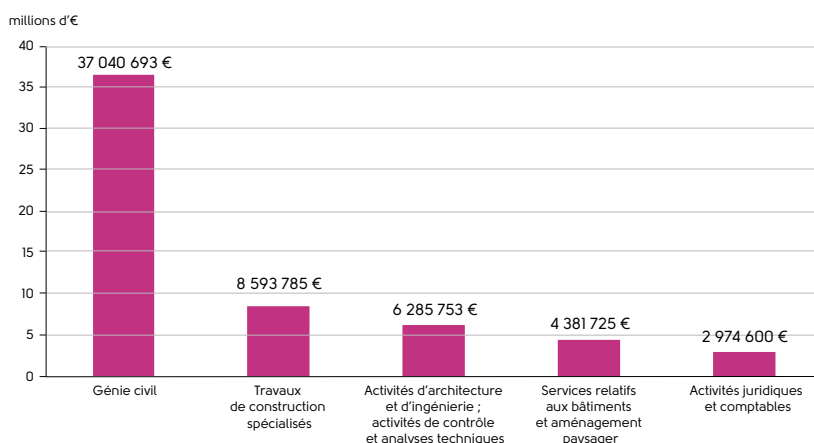
60 %, soit 62,3 millions d'euros, de la richesse créée pendant le chantier a été produite par les entreprises du bassin brestois. La répartition territoriale de la valeur ajoutée n'a pas été uniforme sur toute la période. Entre 2008 et 2009, la moyenne était de 44 % pour l'économie locale. Les activités d'architecture et d'ingénieries étaient le principal poste de dépense lors de cette phase. Essentiellement localisées en région parisienne, les études préalables au chantier demandaient de recourir aux compétences de divers bu-

reaux d'études, des activités à forte valeur ajoutée. Il faut attendre ensuite, 2012 (année qui correspond aux achats des rames du tramway) pour constater une répartition plus forte de la richesse créée en dehors de la région (47 % dans le Pays de Brest). Certaines grandes opérations ont également nécessité un recours aux savoir-faire extérieurs ; c'est notamment le cas pour la réhabilitation du Pont de Recouvrance. Ces travaux ont généré 5,6 millions d'euros de valeur ajoutée dont 85 % par des entreprises situées en dehors de la Bretagne.

- Dans le Pays de Brest, le Génie civil, ou plus exactement les aménagements des espaces publics et de la voie ferrée concentrent une part importante de la valeur ajoutée avec plus de 37 millions d'euros. ETF et Eurovia sont les principaux acteurs de ces marchés. Le siège se situe en région parisienne mais des établissements se sont implantés dans l'agglomération brestoise. L'économie locale a donc bénéficié de la dynamique de cette activité pendant la durée du chantier. Mais l'implantation peut être temporaire entraînant le risque de perdre un savoir-faire.

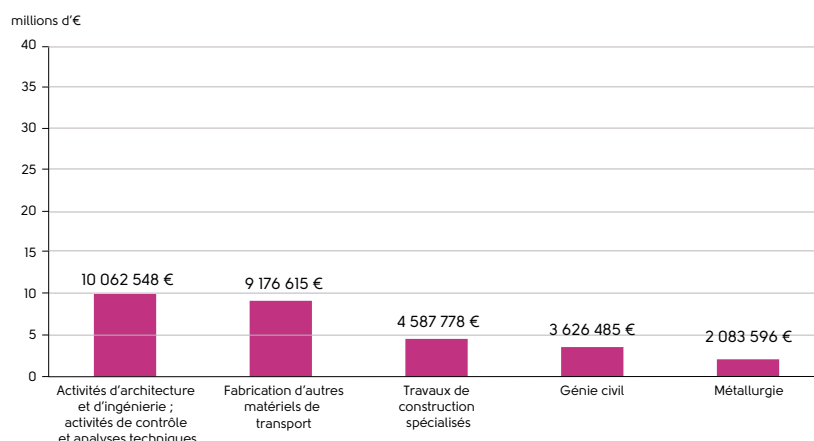
- En dehors du Pays de Brest, La Rochelle est la première ville de France à avoir capté les investissements issus de ce projet via Alstom, l'entreprise chargée de la fabrication des rames. Le taux de valeur ajoutée de son activité (fabrication d'autres matériels de transport) peut être considérée comme faible : 20 % (contre 72 % par une activité juridique ou comptable). La production d'une rame nécessite une forte consommation intermédiaire comme l'acier notamment. Cependant, ce savoir-faire est rare voir unique en France.

### Répartition de la valeur ajoutée dans les cinq premiers secteurs d'activités sur l'ensemble du chantier - Pays de Brest



Source : SemTram - Brest métropole océane

### Répartition de la valeur ajoutée dans les cinq premiers secteurs d'activités sur l'ensemble du chantier - France hors Bretagne



Source : SemTram - Brest métropole océane



Crédit - Dominique Leroux - Brest métropole océane



Crédit - Jean-Yves Guillaume - Brest métropole océane

## DÉFINITION DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire socio-économique de tramway est prévu par les chartes d'objectifs cosignées par Brest métropole océane, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 29 (CMA 29).

Ce numéro mesure l'impact économique du tramway et complète les deux publications qui analysaient les périodes 2006-2009 et 2010-2011. Cette dernière phase, entre 2012 et 2014, correspond à la réalisation de la dernière partie du tramway, c'est-à-dire de la place de Strasbourg jusqu'aux terminus de Kergaradec et du Froulven, de la mise en service le 23 juin 2012 et des finalisations.

L'impact économique est évalué au travers des sommes investies mais aussi de la valeur ajoutée, c'est-à-dire de la richesse créée. Elle est mesurée par la différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires (les biens et services utilisés lors du processus de production). Spatialiser la valeur ajoutée est l'objectif principal de l'étude. Les montants sont affectés à l'entreprise qui a assuré la prestation. Si elle dispose d'un établissement localisé dans le Pays de Brest, l'impact financier y sera alloué.



### L'OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TRAMWAY

**Directrice de la publication :**

Claire Guihéneuf

**Réalisation :** Lucie Bianic et François Rivoal

**Maquette et mise en page :**

d'une idée l'autre.com

**Contact :** ADEUPa

24 rue de Coat ar Gueven 29200 Brest

**Tél :** 02 98 33 51 71

**Mail :** francois.rivoal@adeupa-brest.fr

**Site internet :** www.adeupa-brest.fr

**Tirage :** 400 exemplaires

**Dépôt légal :** 3<sup>e</sup> trimestre 2014

**ISSN :** 1299-6645

**Réf. :** 14/202